

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 84 -Janvier 2023

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

Le mot du Président

Oui, Monsieur le Président de la République, les membres de l'association Coenove sont prêts à accélérer, sont prêts à innover pour réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet dans le bâtiment, à condition que cette accélération et cette innovation indispensables ne se résument pas à la seule électrification à outrance des usages, comme c'est encore trop souvent affiché dans les postures ministérielles. Accélérer le développement des gaz verts, création de valeur pour nos agriculteurs et nos territoires, innover pour mettre sur le marché des solutions intelligentes pour soulager le réseau électrique telles que la PAC hybride, basculer le parc de chaudières gaz en chaudières THPE alimentées en biométhane pour que chaque ménage puisse accéder à une solution de chauffage décarbonée, autant de défis concrets que nous sommes prêts à relever pour passer de la communication à l'action.

Le saviez-vous ?

Dans le contexte géopolitique actuel, les gaz renouvelables sont une opportunité pour notre souveraineté énergétique. **Avec plus de 500 méthaniseurs en service en janvier 2023, c'est la seule filière d'énergies renouvelables qui dépasse d'ores et déjà les objectifs de la PPE pour 2023 avec l'ambition d'atteindre 20% de gaz vert en 2030 !**

C'est donc naturellement que les acteurs de la filière en assurent la promotion auprès de leurs clients à travers la mention "Gaz Vert".

L'étiquette « **COMPATIBLE GAZ VERT** » se déploie progressivement sur les équipements fonctionnant au gaz grâce aux fabricants industriels d'équipements et bientôt plus de 15000 Professionnels du Gaz, installateurs et mainteneurs, qui porteront la démarche lors de leurs interventions chez leurs clients. Enfin, des promoteurs immobiliers et des collectivités locales se déclarent également « **ACTEUR ENGAGE GAZ VERT** » pour mettre en avant leur engagement dans le développement de cette énergie produite localement et indispensable au mix énergétique de demain.

Pour en savoir plus : www.choisirlegazvert.fr

[Découvrir la démarche de la commune de Florensac](#)

Nos actualités



Nomination de Jean-Charles COLAS-ROY à la Vice-Présidence de Coénove

Le Bureau de l'association a nommé le 10 janvier 2023 Jean-Charles COLAS-ROY en qualité de Vice-Président. Cette nomination s'inscrit dans une stratégie de renforcement de la gouvernance de l'association et de mobilisation en faveur d'un mix énergétique pluriel et diversifié où l'énergie gaz, à terme renouvelable, doit prendre toute sa place pour l'atteinte de la neutralité carbone dans le bâtiment.

En savoir plus sur le [parcours de Jean-Charles COLAS-ROY](#)

L'USH rejoint l'Association Coénove

En rejoignant Coénove, l'Union Sociale pour l'Habitat, pleinement engagée pour l'amélioration énergétique et environnementale des logements sociaux, entend contribuer à la **défense d'un mix énergétique diversifié**, qui répond aux enjeux de performance économique des opérations, de faible coût d'exploitation pour les locataires et de résilience du réseau.

[Lire le communiqué de presse](#)



L'entretien Coénove : Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère et Vice-Présidente de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire



À l'occasion des ateliers du Conseil National de la Refondation du Logement auxquels Coénove participe, nous avons rencontré Madame la Députée qui nous a donné sa vision des enjeux énergétiques du bâtiment pour 2023.

[Retrouvez l'intégralité de l'interview ici](#)

Coénove s'exprime

3èmes Rencontres de la planification écologique : quelles solutions pour relever le grand défi de la sobriété énergétique ?

le 31 janvier, Jean- Charles Colas-Roy, nouvellement nommé Vice-Président de Coénove, participait à la table ronde présidée par la députée Marjolaine Meynier-Millefert, aux côtés de Barbara Nicoloso, directrice de l'association Virage Énergie et de Baptiste Perrissin Fabert, directeur exécutif de l'expertise et des programmes de l'ADEME.

L'occasion pour Jean-Charles Colas-Roy, de rappeler la nécessité de faire converger deux enjeux majeurs dans le secteur du bâtiment : assurer la sécurité d'approvisionnement tout en accélérant la décarbonation du parc. « La rénovation des bâtiments, la complémentarité des énergies et le verdissement du gaz sont des atouts majeurs pour la décarbonation du secteur du bâtiment. »

Lire le communiqué de presse



Où s'informer ?

EnerJmeeting Paris
le 9 février 2023

Retrouvez Coénove, partenaire du salon incontournable des acteurs de la filière

BePositive Lyon
Du 21 au 23 mars 2023

L'association Coénove sera une nouvelle fois présente au salon Be Positive, le salon national

Efficacité Énergétique et Environnementale du Bâtiment, à 15h45 pour 30 minutes de conférence sur "Le gaz dans le bâtiment : pourquoi ? Comment ?" par Bernard Aulagne, Président de Coenove et Pascal Housset, Président de l'UMGCCP-FFB.

[Lien vers le programme](#)

de la transition énergétique.

Jean-Charles Colas-Roy, Vice-Président de Coenove, interviendra le **23 mars** au cours d'une table ronde dédiée à : « En quoi les PME peuvent-elles être un interlocuteur constructif et exigeant pour les pouvoirs publics dans les domaines de la transition énergétique ? »

[Lien vers le site du salon](#)

Lu sur les réseaux



[L'AFG devient FRANCE GAZ et appelle à inscrire l'objectif 20 % de gaz renouvelable dans la PPE](#)

[Le Sénat va évaluer l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique](#)

[Le biogaz, une solution pour remplacer les énergies fossiles](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur [coenove.fr](https://www.coenove.fr) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)